

SNES Gironde
138 rue de Pessac 33000 Bordeaux
s2gironde@bordeaux.snes.edu

Pauline BAILLE : 06.12.52.74.67
Arnaud LACOMBE : 06.85.87.29.17

Lettre d'information
du SNES-FSU Gironde

Lundi 19 septembre 2022



SOMMAIRE

- Lancement de la campagne pour les élections professionnelles de décembre
- 2022-2023 : 3ème vague pour l'évaluation des établissements
- Ciné-club FSU "Mixité scolaire", Mardi 27 septembre 2022
- infos sur les problématiques énergétiques en lycée



Lancement de la campagne pour les élections professionnelles de décembre

La FSU est dans les starting-blocks pour les élections professionnelles ! Deux événements marquent le début de la campagne, vous y êtes invité.es :

- **Meeting visio FSU spécial élections professionnelles du mercredi 21 septembre à partir de 13h30 ([cliquez sur le lien pour les infos](#))**
- **Fête de la FSU Gironde le samedi 1er octobre à Floirac ([cliquez sur le lien pour les infos](#))**. N'hésitez pas à venir dans nos locaux du 138 rue de Pessac pour imprimer l'affiche et les tracts !

Calendrier prévu par l'administration pour octobre / novembre :

13 octobre : réception par voie électronique (adresse professionnelle) du matériel individuel (lien à usage unique) et création de l'espace électeur.

Du 7 au 17 novembre : notice de vote à retirer dans votre établissement : elle sera indispensable pour voter entre les 1er et 8 décembre prochains.

A ce jour, nous n'avons aucune assurance qu'il y aura au moins un ordinateur dédié à cette tâche dans chaque établissement !

2022-2023 : 3ème vague pour l'évaluation des établissements

Cette année encore, de nombreux collèges et lycées seront évalués. Comment réagir face à cette évaluation ?

Cette évaluation se déroule en deux temps : une phase d'auto-évaluation suivie d'une évaluation externe menée par un trio d'évaluateur composé le plus souvent d'inspecteurs, de personnels de directions et d'enseignants sélectionnés. Il s'agit de faire entrer dans les collèges et lycées la « culture de l'évaluation », et parvenir à susciter, à l'interne, des modifications d'organisation et

des pratiques professionnelles en réalité conformes aux prescriptions ministérielles. Cette «culture» vise à faire intégrer l'idée que ce sont les personnels, et non les moyens alloués à l'Éducation nationale, qui sont responsables de la réussite scolaire et la qualité du service public.

Selon le rapport de force et la mobilisation des personnels de l'établissement, deux solutions s'offrent à vous :

- Refuser de participer à cette évaluation : cette décision doit être collective. Il s'agit de ne pas participer à des réunions chronophages et non obligatoires et de montrer ainsi que nous ne sommes pas dupes des finalités de cette évaluation.
- Participer pour porter les revendications des collègues en insistant sur la nécessité d'avoir plus de moyens et en veillant à ce qu'aucun élément contraignant pour les personnels ne figure dans le rapport final qui doit être présenté au conseil d'administration.

Pour les collèges et lycées qui l'ont été durant l'année scolaire 2021-2022, la prochaine sentence est l'élaboration du projet d'établissement.

Si vous le souhaitez, nous pouvons venir dans vos établissements pour animer une heure d'information syndicale sur ce thème.

Le SNES-FSU Gironde a mis en ligne quelques éléments pour informer les collègues ([cliquez sur le lien](#))

Ciné club FSU "Mixité scolaire" du mardi 27 septembre 2022



La Section Fédérale des Retraités (SFR) vous convie à son Ciné-Club autour de la question de la mixité scolaire le **mardi 27 septembre à 10h**.

Vous pourrez ainsi assister en avant-première au film "La cour des miracles", réalisé par Hakim Zouhani et Carine May. La projection sera également suivie d'un débat.

A partir de 14h00 (Salle 305 de la Bourse du travail), : réunion des retraités.e.s pour un échange sur l'actualité, action du 24 mars, la situation des retraités.e.s, le fonctionnement de la SFR FSU 33 et

sur tous les sujets à discuter que chacun souhaitera évoquer.

Pour toute demande d'information : fsu33@fsu.fr

Infos sur les problématiques énergétiques des lycées

Les factures de fluides (*sic*) explosent particulièrement dans les lycées qui sont nombreux à être équipés du gaz.. La Région a débuté un double travail avec l'identification des lycées dont les factures explosent de + 30 % et l'examen des fonds de roulement au compte-financier 2021 pour une prise en charge de :

- 100 % du surcoût si le fond de roulement est inférieur à 45 jours de fonctionnement.
- 80 % entre 46 et 60 jours...
- 60 % entre 61 et 80 jours...
- 50 % à plus de 81 jours (si pas déjà aidé en avril)



Si t'en peux plus, vote FSU !

Agir pour nos métiers et l'Éducation !

VOTEZ



SNES Gironde
138 rue de Pessac 33000 Bordeaux
s2gironde@bordeaux.snes.edu

Pauline BAILLE : 06.12.52.74.67 Arnaud LACOMBE : 06.85.87.29.17

SNES Gironde, 138 rue de Pessac 33000 Bordeaux
<https://bordeaux.snes.edu/-Snes-Gironde-26-.html> s2gironde@bordeaux.snes.edu
[politique de confidentialité des données](#)

Pour vous désabonner de cette liste, envoyez un mail à s3bor@snes.edu